

Carrières d'Arvel / Châble du Midi, Villeneuve (VD)

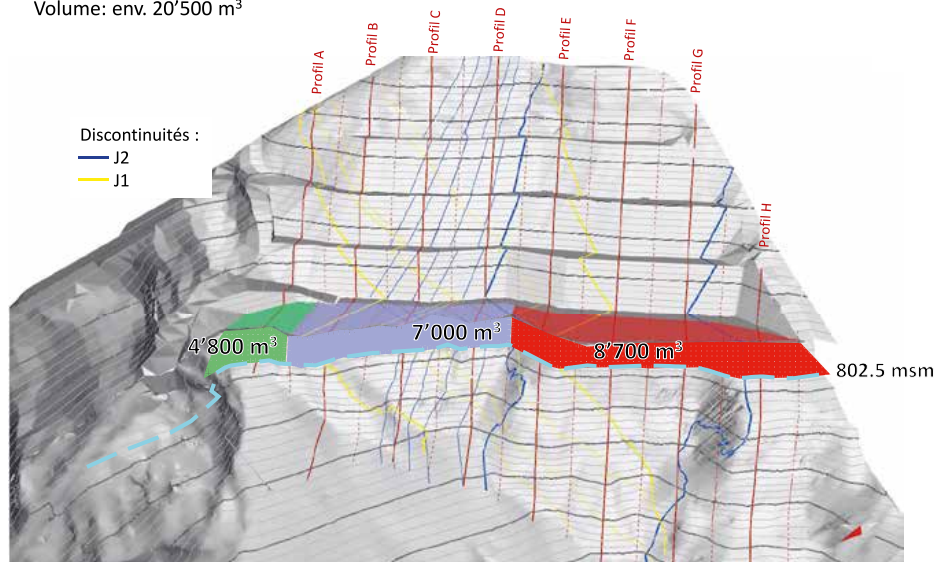
Exploitation de sécurité en voie d'achèvement

Depuis juillet 2015, notre département des travaux à l'explosif est occupé sur le chantier des carrières d'Arvel à Villeneuve VD. Un nouvel abattage doit encore être réalisé sur toute la hauteur de la zone de l'ancienne carrière du Châble du Midi.

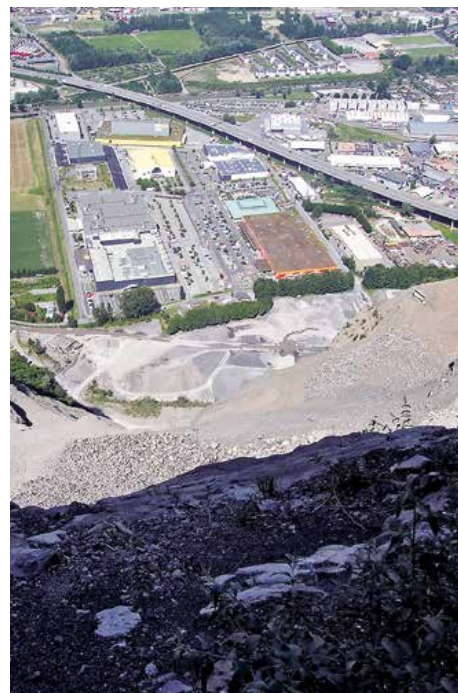


Zone d'abattage rive gauche

Réalisation de la berme 810 – 802.5 msm
Volume: env. 20'500 m³



Berme d'abattage 810 comprenant diverses restrictions



Vue depuis la zone d'abattage en direction du fond de la vallée

Finalement l'abattage autorisé s'étendra sur une hauteur totale de près 350 m. L'autorisation a toutefois été accordée aux carrières d'Arvel SA sous diverses conditions. En raison de l'instabilité de la zone supérieure, les 100 premiers mètres supérieurs ont été excavés selon une méthode de d'exploitation de sécurité. Cela signifie que des exigences très strictes ont été imposées concernant les hauteurs des minages, grandeurs d'étapes, quantité d'explosif par niveau d'allumage et durée du dynamitage.

Encore deux étapes

Il est clair que de telles restrictions freinent considérablement le rendement des minages d'extraction. Depuis le début des travaux il y a deux ans, nous avons réalisé les cinq premières bermes avec une hauteur de gradin de 15 m chacune. Divers travaux d'aménagement et de sécurité ont en outre été effectués. Il reste encore deux étapes d'extraction comprenant des conditions restrictives puis il sera finalement possible d'effectuer la creuse à l'aide de minages d'extraction. A partir de ce moment-là, les matériaux minés vont pouvoir être évacués grâce au nouveau puits incliné et aux galeries de desserte.

Pascal Reber

Données techniques

Dénivelé max.	475 m
Volume d'extraction depuis le départ	200'000 m ³ /ferme
Quantité d'explosif utilisée	65 t
Détonateurs	5'000 pièces